



Le P'tit Varaizien

Premier trimestre 2022

Numéro 53

Mairie

23 grande rue 17400 VARAIZE
Horaires d'ouverture
Lundi à Vendredi 9h-12H30
Samedi 9H-10H30

Tél : 05.46.26.30.09
Fax : 05.46.26.34.25
Astreinte Mairie : 06.81.41.99.09
Mail : mairie-varaize@orange.fr
Site Internet : varaize.fr

Agence postale

Horaires d'ouverture
Lundi à Samedi 9h15-11H45
Tél : 05.46.26.30.00

Recensement Militaire

Tous les jeunes qui ont 16ans doivent se faire recenser à la Mairie, avec leur carte d'identité et leur livret de famille le mois de leur anniversaire.

Inscriptions sur les listes électorales

Tous les nouveaux habitants, munis de leur pièce d'identité, peuvent se faire inscrire sur les listes électorales à la Mairie.

Pour les nouveaux habitants, l'inscription sur la liste électorale pourra avoir lieu jusqu'au 4 Mars 2022 dernier délai.

Cartes d'identités et passeports

La Mairie de Varaize n'est plus habilitée à recevoir les demandes de carte d'identité. Les Mairies de Matha (05.46.58.50.64) et Saint Jean d'Angely (05.46.59.56.56)

Le Mot du Maire ;

A l'occasion du 1er P'tit Varaizien de l'année il est de bon ton que je vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année qui commence.

Comment être crédible alors que quoi que nous fassions, quoi que nous entreprenions, tout peut être remis en cause, annulé, retardé, augmenté, etc en raison des effets délétères que provoque ce sacré virus avec lequel nous vivons maintenant depuis 2 ans. Ne nous y trompons pas le « comme avant n'est pas pour demain ».

Et pourtant, quand nous avons la chance de ne pas y succomber, il nous faut bien avancer, vers demain.

Alors, une fois encore nous devons nous adapter. Apprendre à vivre à visage couvert, nous protéger et protéger les autres.

Apprendre que des dates ne peuvent être tenues face au manque de matériaux ou de main d'œuvre. Apprendre que les matières premières agricoles ne se gèrent pas à flux tendu comme des productions industrielles.

Apprendre que désindustrialiser rend dépendant etc etc.

« A quelque chose malheur est bon » dit le proverbe. Gageons que de cette pandémie il puisse naître quelque chose de positif qui vienne récompenser nos privations et nos regrets du « comme avant ».

Et pour notre commune ?

Les travaux de l'église St Germain avancent à petit pas mais sont commencés. La prochaine intervention sera celle des fouilles archéologiques sous la houlette de Mr Normand du Service Régional d'Archéologie.

Les travaux de la mairie, sont en attente de l'échéance d'un deuxième appel d'offre, où 4 lots ont été infructueux faute d'entreprises disponibles.

La salle des fêtes, suite aux exigences de l'Architecte des Bâtiments de France, le géomètre a fait les relevés du bâtiment afin que l'architecte réalise les plans de l'ensemble. Un permis de construire va être déposé en début d'année. Ainsi le temps s'est écoulé et la demande de subvention de l'état est arrivée à son terme. Une nouvelle demande devra être déposée.

Concernant les vœux de la municipalité aux Varaiziens, l'état de la salle des fêtes et les obligations sanitaires du moment nous empêcheront de vous les proposer.

C'est la deuxième année consécutive que le thème majeur de ce bulletin de janvier est la covid, mon vœu le plus fort pour 2022 est de ne pas avoir à en parler l'an prochain.

Au nom du conseil municipal, de toutes les personnes qui œuvrent pour les Varaiziens et en mon nom, je vous présente nos meilleurs vœux de santé, bonheur, réussite pour l'année 2022.
Alain

Gageons que de cette pandémie il puisse naître quelque chose de positif qui vienne récompenser nos privations et nos regrets du « comme avant ».



Sophie. Illustration aquarelle du dessinateur de Jidéhem (env 1975)

Numéros utiles

Médecin	Cabinet d'infirmières	Kinésithérapeute	Ostéopathe
Dr Wittesaele 05.46.26.37.32	05.46.26.37.21	05.46.26.86.93	07.85.97.39.45 Ou Doctolib.fr

Commande de Fuel groupée

Si vous souhaitez passer commande pour votre fuel domestique.

Appelez au [05 46 26 31 98](tel:0546263198)

Salle des fêtes :

Toujours pour des raisons de sécurité, l'accès à la salle des fêtes reste clos. Les études de rénovations possibles sont en cours.

Salle associative conditions

La salle associative reste ouverte à ce jour, dans le respect le plus strict des mesures sanitaires en cours et devra, au besoin, s'adapter aux évolutions des restrictions éventuelles.

Prochaines élections

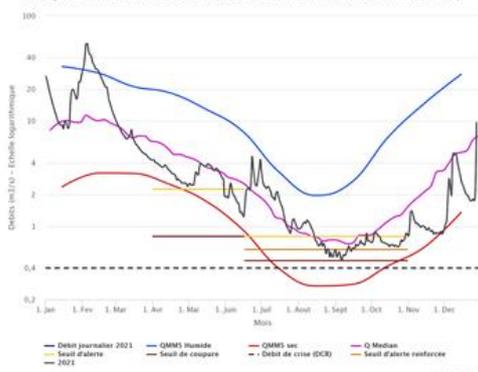
Si vous avez besoin d'une procuration de vote, il sera désormais possible de la faire par internet à partir du site : demarche.interieur.gouv.fr

Regrets

Taylor, la vendeuse d'huîtres des établissements FRIAU ne posera pas son banc à La Piquetterie en 2022. La vente moyenne réalisée sur ces 4 mois ne permet pas de dégager une marge suffisante pour assurer la rentabilité de ce point de vente.

Le débit de La Boutonne (ici en noir), restait jusqu'au 26 décembre 2021 bien en dessous de la moyenne (ici en violet)

Débit pour la station R6092920 La Boutonne à St Séverin sur Boutonne (Moulin de Châtre)



Décors illuminés de Noël

Comme vous avez pu le remarquer, le renouvellement des sujets est terminé et chaque point lumineux bénéficie des nouveaux équipements. (un regret, 3 prises sont à réparer et l'entreprise n'a pas pu intervenir dans cette période de fêtes de fin année)

Décoration du village

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la préparation des paquets cadeaux et à la mise en place des sapins, feuillages et paquets multicolores.

CARTON ROUGE à celui qui n'a pas pu résister à l'attrait de ces décors et qui s'est senti obligé d'en remplir le coffre de sa voiture pour les avoir près de lui sans doute !!

Beaucoup de remarques nous sont parvenues de la part d'habitants des communes voisines qui sillonnent Varaize concernant l'effort de décoration et le résultat obtenu.

Eoliennes

Les travaux de construction des éoliennes prennent un peu de retard, les engins de levage nécessaires au montage ont dû partir en urgence sur un autre chantier, puis les vacances de fin d'année sont arrivées. La mise en production sera décalée d'un mois. Le raccordement au réseau de distribution électrique entre le parc éolien et le transformateur de Matha est terminé.

Situation hygrométrique .

En réponse à des lecteurs assidus du P'tit Varaizien nous pouvons vous donner le volume des précipitations annuelles concernant les 5 dernières années.

2017 : 635mm - 2018 : 837mm - 2019 : 886mm - 2020 : 980mm - 2021 : 766mm

Afin de faire une relation entre la pluviométrie et le débit des rivières, nous vous communiquons une analyse faite chaque mois par le service public de l'information sur l'eau ;

Les précipitations, moins fréquentes que la normale exceptée près des Pyrénées, du littoral varois à la Côte d'Azur et en Corse, ont été déficitaires de 20 à 70 % sur une grande partie de l'Hexagone et sur le littoral du nord-ouest de la Haute-Corse. Le déficit a localement dépassé 70 % sur le sud de la Bretagne, de la Vendée au Poitou ainsi que sur les Cévennes. [...] En moyenne sur le pays et sur le mois, le déficit pluviométrique a dépassé 30 %.

Le déficit pluviométrique globalement généralisé a favorisé l'assèchement des sols superficiels et l'indice d'humidité des sols est devenu proche de la normale sur la majeure partie du pays. Toutefois, les sols sont humides par endroits sur le Nord, les régions bordant la Manche, le pourtour du golfe du Lion et l'est de la Corse mais assez secs du sud des Pays de la Loire au nord de la Creuse et aux Charentes.

Au 10 décembre 2021, 1 département a mis en œuvre des mesures de restrictions des usages de l'eau. [...].

source : <https://www.eaufrance.fr/actualites/bulletin-national-de-situation-hydrologique-de-decembre-2021>



Profitez des soirées jeux organisées par la Ludothèque.

Ces soirées, construites en partenariat avec les municipalités, sont l'occasion de faire découvrir le jeu et ses apports au plus grand nombre et au plus près de chez vous. Et donnent lieu à des moments conviviaux tout en mêlant toutes les générations, des plus jeunes aux aînés.

Le principe de la soirée ? De 20h à minuit, l'équipe de la ludothèque se déplace avec plus de 100 jeux et jouets. Elle sera là pour vous les présenter et vous en expliquer les règles si nécessaire. C'est une soirée gratuite, tout public, où chacun, petit et grand, peut venir jouer.

De nombreux styles de jeux sont au programme : jeux de société, jeux de stratégie, jeux d'ambiance, jeux d'habileté, grands jeux en bois, jeux de construction... et une multitude de

nouveautés. De quoi se tester, défier ses amis et s'amuser en famille !

Une buvette sera à votre disposition chaque soirée avec possibilité de restauration dans certaines communes (sous réserve de conditions sanitaires le permettant).

Le programme :

- Samedi 22 janvier à Saint-Julien de l'Escap (Salle du foyer rural)
- Samedi 12 février à Saint-Séverin sur Boutonne (Salle municipale)
- Samedi 12 mars à Saint-Jean d'Angély (Salle Aliénor d'Aquitaine)
- Samedi 9 avril à Champdolent (Salle de la Boutonne)

Gratuit - Le Pass sanitaire est obligatoire pour participer aux soirées.

Ludothèque Vals de Saintonge

05 46 33 37 14

ludotheque@valsdesaintonge.fr

Votre bureau municipal :

Maire :

Alain Bertin

1^{er} adjoint :

Bruno Goruchon

Délégation :
Gestion du personnel technique

2^{ème} adjoint :

Julien Blasac

Délégation :
Communication et affaires scolaires

3^{ème} adjoint :

Mauricette Morisseau

Délégation :
Vie locale et associative

4^{ème} adjoint :

Lise Vigé

Délégation :
Gestion des salles

Calendrier des astreintes :

	1 ^{er} trimestre 2022	
Semaine 01	04-jan -10-jan	Julien BLASAC
Semaine 02	11-jan-17-jan	Mauricette MORISSEAU
Semaine 03	18-jan-24-jan	Lise VIGÉ
Semaine 04	25-jan-31-jan	Alain BERTIN
Semaine 05	01-fev-07-fev	Bruno GORUCHON
Semaine 06	08-fev-14-fev	Julien BLASAC
Semaine 07	15-fev-21-fev	Mauricette MORISSEAU
Semaine 08	22-fev-28-fev	Lise VIGÉ
Semaine 09	01-mar-07-mar	Alain BERTIN
Semaine 10	08-mar-14-mar	Bruno GORUCHON
Semaine 11	15-mar-21-mar	Julien BLASAC
Semaine 12	22-mar-28-mar	Mauricette MORISSEAU
Semaine 13	29-mar-04-avr	Lise VIGÉ
Semaine 14	05-avr-11-avr	Alain BERTIN

**Le Coin des Artisans
et commerçants**



Aurélie Tranquard

VOUS SOUHAITEZ VENDRE
VOTRE BIEN, PENSEZ
CAPIFRANCE.

Habitante de Varaize depuis
2002

Notre belle région bénéficie d'une forte attractivité et tous les jours je reçois des demandes de futurs acquéreurs à la recherche de leur "perle rare"; qui est peut-être la maison que vous souhaitez vendre. Je me ferai un plaisir de vous accompagner dans cette étape de votre vie en vous facilitant les démarches parfois contraignantes (disponibilité pour les visites, suivi administratif avec le notaire..).

Renseignements au
07.49.21.41.88

aurelie.tranquard@capifrance.fr

EURL Seguin

Plomberie-Chauffage-
Zinguerie-Ramonage

3, rue de la maladrerie Varaize
06-40-60-03-46

Récupérant les locaux familiaux, c'est avec grand plaisir que je continue à faire perdurer le savoir faire familial.

Je répondrai à toutes vos demandes concernant mon activité.

Déplacement pour étude personnalisée et devis gratuits.
Alexis Seguin.

*Cet encart est là pour vous.
Transmettez vos petits
articles à la mairie et ils
seront publiés dès le
trimestre suivant...*

Amicale Loisirs et Culture

Les années se suivent et se ressemblent, bien triste bilan de nos activités en 2021, la pandémie nous a encore empêché d'organiser nos manifestations même nos rencontres puisque

l'assemblée générale n'a pu avoir lieu, toutefois tous les mardis nous nous réunissons dans la salle des associations pour confectionner des paquets cadeaux en prévision de la décoration du village, toujours les mêmes des habitués bien sûr !!!

je tiens à remercier les bénévoles de leur présence et de leur assiduité ainsi que lors de la pose ce samedi 11 décembre.

Au nom de toute l'équipe de l'Amicale je vous présente tous nos vœux de santé, de bonheur, de joie, de réussite.

Il faut y croire que nous allons recommencer, je vous invite Varaiziens Varaiziennes à notre AG le 11 février 2022 20h 30 salle associative, nous avons besoin de vous tous pour dynamiser notre village.

Prenez soin de vous

Chantal

Association BAD (Balade art détente)

Au nom de toute l'équipe de BAD, et malgré l'année difficile que nous venons de vivre, nous vous présentons tous nos vœux de bonheur et surtout de santé, pour 2022.

Nous vous informons que notre Assemblée Générale se tiendra le lundi 17 janvier à 14H00 à la salle des fêtes de Fontenet,

ceci est dû au fait que la salle des fêtes de Varaize est toujours indisponible.

Cette petite réunion sera suivie d'une collation.

Nous comptons sur votre présence.

Bonne santé à tous

Le Président Michel

Vie des écoles



Depuis la rentrée scolaire, nos élèves ont commencé à travailler sur le thème du monde. Nous avons et allons ainsi voyager à travers divers continents et différents pays, découvrir leurs cultures. Voici ceux qui ont été réalisés et ceux à venir, en espérant que la situation sanitaire ne freine pas nos projets. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2022 !

Les évènements passés :

Vente de chocolats : elle a remporté un franc succès, et nous vous savons très nombreux à y avoir participé, un grand merci à vous ! Les bénéfices vont contribuer à financer les projets de nos élèves cette année, notamment le grand projet surprise des élèves de La Brousse !

Mardi 14 et jeudi 16 décembre : Marché de Noël dans chaque école. Malgré les restrictions dues à la situation sanitaire, vous avez répondu présents, toutes les décorations réalisées par les enfants ont trouvé leur place dans vos foyers, merci à tous !

Vendredi 17 décembre : spectacle de Noël à la salle des fêtes de La Brousse. Tous les enfants ont été ravis de retrouver le clown Stabylo et son acolyte Toby pour de nouvelles aventures drôles. Le très attendu père Noël était également au rendez-vous après le spectacle, pour le plus grand plaisir de tous. Les enfants sont repartis les yeux brillants pour les fêtes de fin d'année !

Les projets des écoliers de Varaize cette année :

- L'école s'est lancée dans le projet de devenir une Eco-école sur la thématique de la biodiversité, afin d'impliquer l'école et le village dans un beau projet.
- Graines d'artistes : les maternelles sont engagés cette année dans un projet artistique avec l'intervention de Christine Knaub de la compagnie Torrent-Ciel. Au programme : projet de danse à découvrir lors d'un spectacle en mai, rencontre avec des personnes en Ehpad, visite des lieux culturels de St Jean d'Angély (Micro-Folie, médiathèque et musée des cordeliers).
- Les maternelles participent au projet du voyage de Piron, un projet linguistique allant avec notre thème de l'année : voyager autour du monde, à la découverte de langues et de cultures variées.
- Les GS-CP-CE1 ont quant à eux suivi la course transatlantique Transat Jacques Vabre
- Ils participent également à deux concours : un concours d'écriture sur le thème du voyage, avec pour but de réaliser un carnet d'écriture avec dessin et peut-être de gagner du matériel destiné aux élèves. Le second concours est national : il associe les arts et les mathématiques, à travers la réalisation d'une illusion d'optique.

Enfin, nous espérons pouvoir fêter le carnaval courant mars dans les rues de l'un de nos villages, ainsi que d'offrir aux familles le plaisir d'un spectacle de fin d'année.

Lorsqu'éclata la Révolution, les châtelains de Varaize devaient avoir cristallisé sur leur personne un certain mécontentement de la population. En effet, le régisseur de la seigneurie et premier maire de la commune, Pierre Latierce, fut la victime d'un mouvement de contestation qui lui fut fatal. En octobre 1790, Deux perturbateurs, Laplanche et Labru, en passant par Varaize, insinuent faussement aux paysans que les nouvelles lois leur ordonnent de ne plus payer les terrages et autres droits féodaux, soulevèrent la commune et accusèrent Latierce de faire le jeu de l'aristocratie. L'arrestation de Laplanche ordonnée par l'administration du district tourna à l'affrontement et cinq varaiziens furent tués. Aussitôt, le tocsin sonna et des émissaires furent envoyés dans toutes les communes voisines pour les appeler aux armes.

Cet évènement du 21 octobre mettait Latierce dans une fâcheuse position. Il ne se faisait aucune illusion sur le sort qui lui était réservé, car c'était lui qu'on accusait d'avoir dénoncé Laplanche et qu'on rendait responsable du sang répandu. Il cherchait à se réfugier à Saint-Jean-d'Angély et, afin de dissimuler sa fuite, il marchait dans le lit même de la rivière, dont les bords, à cette époque, étaient plantés de haies, derrière lesquelles le fugitif espérait se cacher. Mais, arrivé au Pont-Achard, il fut rencontré par des habitants de Fontenet, qui se rendaient à Varaize, à l'appel du tocsin. Ceux-ci lui reprochèrent sa fuite dans un moment si grave et le forcèrent de retourner avec eux.

Latierce fut accueilli à Varaize par des cris de fureur. Il avait déjà la corde au cou et allait être pendu à l'aile d'un moulin à vent lorsqu'on fit remarquer qu'il était préférable d'en faire un otage et de l'échanger contre Laplanche. Et dès le lendemain matin, trois délégués de la commune se rendirent à Saint-Jean-d'Angély pour réclamer la mise en liberté de Laplanche. La municipalité de Saint-Jean, envoya de son côté trois de ses membres pour ramener le calme dans les esprits et demander la mise en liberté de Latierce. Mais ils étaient sans armes et sans escorte. Ils faillirent rester détenus et furent laissés libres seulement pour faire savoir que si le lendemain, à six heures du matin, Laplanche n'était pas en liberté, dix mille hommes marcheraient sur la ville. Les insurgés arrivèrent en effet le lendemain. Ils n'étaient point dix mille, mais environ quinze cents ayant à leur tête les officiers municipaux et les curés des paroisses, forcés de marcher avec l'insurrection dont ils cherchaient à arrêter les excès.

La garde nationale ne fut point appelée sous les armes ; les chasseurs bretons restèrent consignés dans leur quartier ; on impasa au juge criminel l'élargissement de Laplanche. Il fut ramené en triomphe sur la place Matha, où se tenaient les insurgés ; mais, lorsqu'on réclama la remise de Latierce, la foule, qui ne connaissait aucun chef, refusa de le rendre et proféra des cris de mort. Autour du malheureux maire de Varaize les bâtons s'élevaient et s'abaissaient, car chacun tenait à honneur de lui porter un coup. Il était presque assommé, quand un homme, Izambard, curé de Ternant, essaya d'arracher la victime à ses bourreaux ; il chargea Latierce sur ses épaules et le transporta dans une maison voisine qui malheureusement n'avait pas d'issue. La porte fut bientôt enfoncée, et, au milieu des cris sauvages, le malheureux reçut le coup de couteau qui mit fin à sa longue agonie. Son cadavre fut abandonné le long d'une muraille. A la nuit, la municipalité le fit inhumer dans le cimetière de Saint-Eutrope. Ce triste évènement se passa le 22 octobre 1791.

Dès le surlendemain, ce meurtre atroce fut poursuivi en vertu d'un long décret rendu après avoir entendu le comité des rapports. L'Assemblée nationale décréta : qu'elle prend sous sa protection immédiate la femme et les enfants de M. Pierre Nicolas Joseph Latierce, maire de Varaize, qui a sacrifié sa vie à ses devoirs, et que, sur le compte qui sera rendu à l'Assemblée par le département de la Charente-Inférieure, il sera pourvu, s'il est nécessaire, à la subsistance et aux besoins de la famille de ce généreux citoyen.

Le calme revenu, un décret "contre les prévenus de l'assassinat du maire de Varaize et leurs complices" fut pris par l'assemblée nationale constituante. Le Directoire du département fit arrêter Laplanche sans opposition de la part de la population, ainsi que quatre-vingts des plus compromis parmi les insurgés. Laplanche fut privé de ses droits civils. L'Assemblée nationale rendit hommage à Latierce et suspendit la municipalité de Saint-Jean-d'Angély qui avait eu une triste attitude dans cette affaire.

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents, nouveauté 2022

**LIEUX D'ACCUEIL
ENFANTS PARENTS**

NOUVEAUTÉ 2022
À PARTIR DU 3 JANVIER



POUR LES PARENTS & ENFANTS DE 3 À 12 ANS
1er et 3e lundi du mois de 16h30 à 18h30 à la ludothèque de Saint-Jean d'Angély

POUR LES PARENTS & ENFANTS DE 6 À 12 ANS
2e et 4e mardi du mois de 16h30 à 18h30 au centre de loisirs de Saint-Savinien
Hors vacances scolaires

POUR PRENDRE LE TEMPS
POUR JOUER
POUR SE RENCONTRER
POUR ÉCHANGER

GRATUIT

Renseignements : 06 07 34 47 64



Vous connaissez sûrement déjà les Lieux Enfants Parents !

À partir de janvier 2022, Vals de Saintonge Communauté proposera 2 LAEP supplémentaires destinés cette fois, à des enfants (accompagnés de leurs parents) plus âgés :

- les 1er et 3e lundi du mois de 16h30 à 18h30 à la Ludothèque de Saint-Jean d'Angély : pour les parents et enfants de 3 à 12 ans

- les 2e et 4e mardi du mois de 16h30 à 18h30 au Centre de loisirs de Saint-Savinien : pour les parents et enfants de 6 à 12 ans

Cette offre vient compléter les permanences déjà en place sur les Vals de Saintonge, avec un accueil de 9h à 12h :

- Le mardi à Saint-Jean d'Angély au Relais Petite Enfance (ex-RAMP)
- Le mercredi à Saint-Savinien au Relais Petite Enfance (ex-RAMP) — Maison de l'enfance
- Le jeudi en alternance à Matha au Relais Petite Enfance (ex-RAMP) ou à Aulnay au Centre de loisirs
- Le vendredi à Tonnay-Boutonne au Centre de loisirs

Pour rappel, le LAEP a pour ambition de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange entre eux ou avec des professionnels formés à l'écoute des familles.

Au LAEP, chacun peut :

- partager un moment privilégié avec son enfant autour du jeu
- rencontrer des accueillants à l'écoute
- accoutumer son enfant à la vie en collectivité
- se préparer à la séparation
- échanger sur ses expériences, ses inquiétudes dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité.

A noter : L'accueil au LAEP n'est pas soumis au Pass sanitaire, le port du masque reste en vigueur.

Service LAEP

05 46 33 84 84 / 06 07 34 47 6

laep@valsdesaintonge.fr

Ouverture de Cinévals



Le complexe cinématographique Cinévals, situé à Saint-Jean d'Angély, vous accueille depuis le 14 décembre. Ce cinéma communautaire offre 3 salles de respectivement 248, 126 et 88 places.

La gestion a été confiée à Véo LENA Saintonge qui propose une programmation mixte, à la fois grand public et art et essai.

Retrouvez toutes les informations pratiques et la programmation sur :

<https://www.facebook.com/cinevalssaintjeanangely/>

<https://www.veocinemas.fr/angely-cinevals/>

Devenir assistant(e) maternel(le) en Vals de Saintonge

Pourquoi pas vous ?

DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) en Vals de Saintonge



Relais Petite Enfance
rpe@valsdesaintonge.fr

Les Relais Petite Enfance ont débuté une campagne de promotion du métier d'assistant(e)s maternel(le)s sur les Vals de Saintonge depuis la rentrée 2021, dont une action en partenariat avec Pôle Emploi.

Le territoire enregistre une forte baisse du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s - beaucoup de départs à la retraite, et peu de nouveaux agréments en compensation. La situation impacte déjà les familles. Toutes les structures collectives (multi-accueils et Maisons d'Assistants Maternelles) sont complètes, avec des listes d'attentes de plus en plus longues. Les places disponibles chez les assistantes maternelles en activité se font rares. Beaucoup de familles ne peuvent plus avoir le choix du mode d'accueil pour leur enfant, souvent éloigné géographiquement de leur domicile faute de mieux, voir même sans mode d'accueil, au point de devoir prendre des congés parentaux ou de refuser des emplois.

Il est donc temps de revaloriser ce métier. D'ailleurs, cela peut vous intéresser ! Ou peut-être connaissez-vous quelqu'un dans votre entourage en recherche d'emploi, ou en reconversion ?

N'hésitez pas à prendre contact auprès des Relais Petite Enfance, qui pourront accompagner ces éventuels candidats vers une demande d'agrément pour devenir assistant(e) maternel(le) ou faire de la garde à domicile.

Mode d'accueil des tout-petits

Vous êtes parents et vous recherchez un mode d'accueil, adressez-vous aux Relais Petite Enfance !

Les Relais Petite Enfance ? Vous les connaissez sûrement déjà sous le nom de RAMP, les Relais Assistants Maternels et Parents. Pourquoi ce changement de nom ? C'est une décision nationale inscrite dans la loi ASAP (loi d'accélération et simplification de l'action publique) qui réforme les modes d'accueil de la petite enfance. La dénomination Relais Petite Enfance, plus large et généraliste, doit permettre à chaque public, parents et professionnels, de se sentir légitime à fréquenter l'établissement. Cette nouvelle appellation est en lien notamment avec la centralisation des demandes d'accueil du territoire. Les Relais Petite Enfance deviennent ainsi des points de référence et sources d'information sur l'ensemble des modes d'accueil, individuels avec les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes à domicile, et collectifs avec les multi-accueils et maisons d'assistant(e)s maternel(e)s.

Les demandes de places en multi-accueils sur Saint-Jean d'Angély, Saint-Savinien et Saint-Félix sont donc à effectuer auprès des Relais Petite Enfance.

Pour toutes informations, n'hésitez à contacter les responsables des RPE des Vals de Saintonge.

Relais Petite Enfance de Matha
05 46 58 61 81 - 06 08 06 49 25
rpe-matha@valsdesaintonge.fr

Relais Petite Enfance de Saint Savinien
05 46 98 49 82 - 06 64 20 52 57
rpe-stsavinien@valsdesaintonge.fr

Relais Petite Enfance de Saint Jean d'Angély
09 62 04 48 35 - 06 07 81 10 37
rpe-angely@valsdesaintonge.fr

Relais Petite Enfance de Loulay
09 62 67 38 66 - 06 08 92 98 48
rpe-loulay@valsdesaintonge.fr



Janus, dieu des débuts

Mais d'où vient ce surprenant Janus ? Pour certains, il aurait été, à l'origine, un vieux roi du Latium primitif. D'autres, comme le poète Ovide dans ses Fastes, estiment que le Janus, dieu des débuts, se confond avec le Chaos primordial, d'où est sorti le monde. Une seule chose est sûre : Janus est le patron des prima en d'autres termes, de tous les commencements. On le retrouve là où il y a passage - dans le temps ou dans l'espace - d'un état à un autre. Il est honoré par un sacrifice le premier jour de chaque mois, les calendes. Le portier d'une maison s'appelle un janitor, car il surveille l'ouverture et la fermeture des portes : celui qui entre dans la demeure, sous sa surveillance, quitte la rue, espace public où évoluent les passants, pour entrer dans un univers privé où il se trouve face aux dieux Lares, qui protègent la maison. Ce dieu original qui veille sur tous les débuts est figuré avec un double visage, l'un regardant vers l'arrière et le passé, l'autre tourné vers l'avant et le futur, ce qui montre bien son rôle de passeur d'un état à un autre.



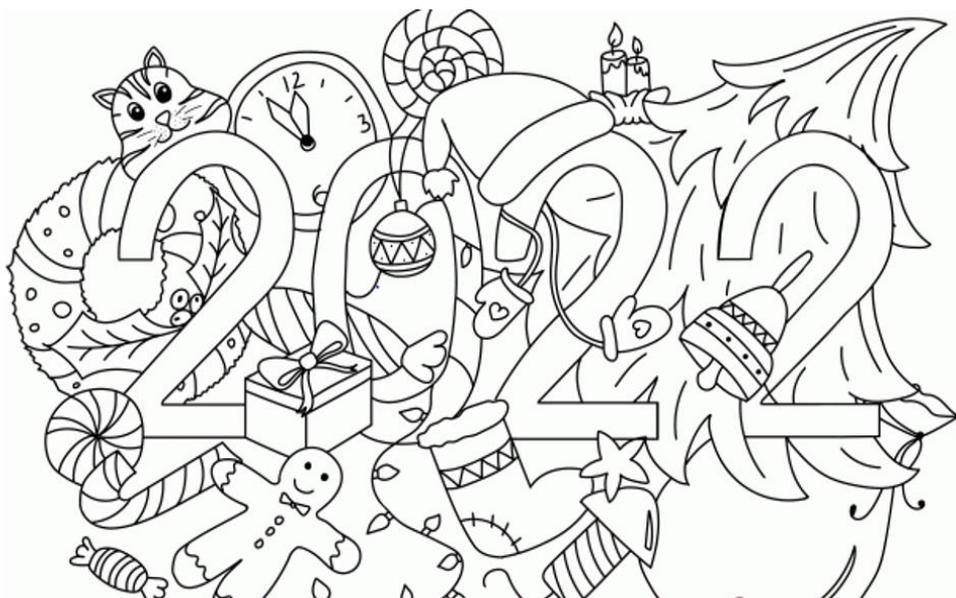
Pour que ce jour soit parfaitement heureux, dès la plus haute Antiquité, on prend l'habitude d'accompagner les paroles de bon augure par de menus présents. Selon la coutume établie prétendument par le roi Tadius, on envoie aux magistrats des rameaux de verveine cueillis dans le bois sacré de Strena. Puis il devient traditionnel d'offrir à sa famille et à ses amis des petits cadeaux sucrés, figes, dattes ou miel, pour qu'il ne leur arrive que du bonheur pendant la nouvelle année. "Ces douceurs, précise le Janus d'Ovide, ont valeur de présage : on veut que pareille saveur accompagne toutes les choses et que le cours de l'année entière garde la douceur de ses débuts."

À la différence de ce qui se passe de nos jours, où les étrennes sont offertes à ceux qui rendent différents services gardiens d'immeuble, domestiques, pompiers, éboueurs, à Rome, les étrennes sont apportées aux figures de la ville. Chaque client doit offrir au moins une pièce de monnaie au "patron" qui le protège. Les magistrats, les autorités, tous les puissants de la région reçoivent des présents de la part de leurs subordonnés. Dès le début de l'Empire, les habitants de Rome prennent l'habitude d'apporter des étrennes à l'empereur dans sa maison.



Savez-vous que les Gaulois avaient eux aussi l'habitude des étrennes ? En effet, la veille du premier jour de l'année, ils échantent entre eux des touffes de gui, provenant de ces arbres sacrés auxquels les Gaulois attribuent des vertus extraordinaires. Ces rameaux doivent assurer à ceux auxquels on les donne une année heureuse, et on accompagne ce don de la célèbre formule de souhait : "Au gui l'an neuf !".

[D'après une tradition tardive, le roi sabin Tadius, collègue de Romulus au pouvoir, avait l'habitude d'offrir aux principaux personnages de Rome des rameaux de verveine cueillis dans le bois d'une déesse mystérieuse, Strena ou Sternia. Pour les Romains, la verveine est une plante très précieuse aux vertus pharmaceutiques reconnues](#)



Directeur de Publication :
Alain Bertin

Impression : Mairie
Tirage : 350 exemplaires

Conception et mise en pages :

Blasac Julien
Boulbés Jean-Luc
Depré Nathalie
Duval Dominique

Hermand Patrick
Morisseau Mauricette
Mouré Marie Noëlle